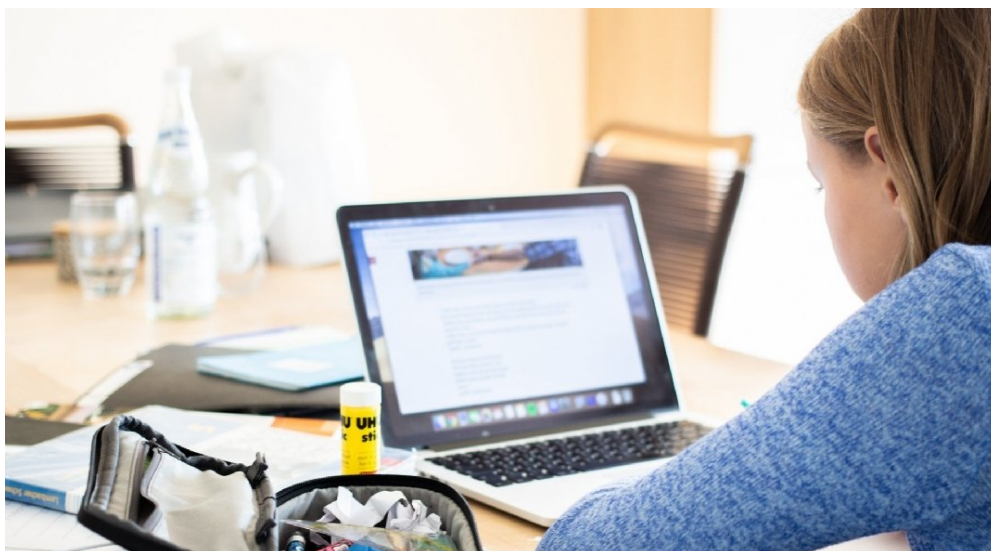


"Le dispositif e-devoirs faits permet de toucher d'autres élèves que..."

DÉCRYPTAGE "Le dispositif e-devoirs faits permet de toucher d'autres élèves que ceux qu'on touche habituellement" (Nathalie Élimas)

Le dispositif "e-devoirs faits", qui s'appuie sur des outils numériques pour aider les élèves, à distance, à réaliser leur travail du soir, est expérimenté dans plusieurs académies depuis le 1er confinement. Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, souhaite que le dispositif se généralise, "sans se substituer au dispositif devoirs faits". Elle insiste sur "la souplesse" de la mise en œuvre : choix des outils, pratiques pédagogiques, organisation sont laissés à la main des équipes pédagogiques. "Ce dispositif permet de toucher d'autres élèves que ceux que l'on touche habituellement", estime la secrétaire d'État, qui annonce le lancement d'une plateforme dédiée à ces innovations. Elle confirme également que 25 000 étudiants pourront être sollicités et rémunérés pour assurer des séances e-devoirs faits. Zoom sur l'expérimentation menée dans l'académie de Nantes.



Le dispositif e-devoirs faits est "complémentaire" à devoirs faits, et n'a pas vocation à le remplacer, précise Nathalie Elimas. Pixabay - Steven Weirather

"Devoirs faits est un vrai dispositif d'équité sociale", estime William Marois, recteur de l'académie de Nantes, mardi 11 mai 2021, en introduction d'une visioconférence destinée à présenter à Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire, l'expérimentation "devoirs faits à distance", menée depuis janvier dans l'académie. "Il répond à des situations que le ministre Jean-Michel Blanquer et moi-même avons particulièrement connues dans l'académie de Créteil, poursuit le recteur, avec des jeunes qui n'avaient aucune possibilité de travailler chez eux, pour des questions matérielles, mais aussi parce qu'ils n'avaient aucune aide à la maison. C'était flagrant dans cette académie, mais ça existe partout ailleurs".

Fin janvier, le rectorat de Nantes a lancé un appel à projets académique pour expérimenter le "e-devoirs faits". Un dispositif déjà expérimenté dans plusieurs académies (Normandie, Nice, Poitiers...) depuis le premier confinement, et encouragé par la secrétaire d'État chargée de l'Éducation prioritaire, notamment à travers une circulaire de la [Dgesco](#) envoyée aux recteurs en novembre dernier (lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)).

10 collèges volontaires dans l'académie de Nantes

Dans l'académie de Nantes, dix collèges se sont portés volontaires, et se sont lancés dans l'expérimentation, aidés par la direction de la pédagogie, la [Dane](#), la [Cardie](#) et les inspecteurs d'académie. "Nous les avons accompagnés sur la dimension technique, notamment en leur présentant toutes les fonctionnalités d'e-lyco, l'[ENT](#) académique, mais aussi sur le plan organisationnel et pédagogique", explique Yves Bourdin, directeur de la pédagogie au rectorat de Nantes.

Au collège de la Neustrie, à Bouguenais (Loire-Atlantique), la problématique de départ est la suivante : comment favoriser l'engagement des élèves de 4e et 3e, qui n'ont pas recours au dispositif "devoirs faits". "Ce sont surtout les élèves de 6e qui sont volontaires", rappelle le principal, Jean-Christophe Templeraud. "Les

5e sont un peu moins enthousiastes, les 4e ne sont quasiment pas présents, et les 3e pas du tout".

Le chef d'établissement décide de s'appuyer sur "l'appétence des adolescents pour le numérique" et sur quelques "leaders positifs" parmi les enseignants, très engagés sur le numérique. Assez rapidement, quatre créneaux hebdomadaires sont proposés aux 170 élèves de 3e. La première semaine, entre 30 et 40 connexions sont enregistrées. Jean-Christophe Templeraud relève quelques "freins" au développement du dispositif : l'équipement des élèves, qui n'est pas toujours suffisant. "Au-delà de la fracture numérique, c'est un problème d'usage. Il y a de moins en moins d'ordinateurs dans les familles, et de plus en plus de smartphones, qui ne sont pas toujours compatibles avec une utilisation pour des visioconférences par exemple".

UNE PLATEFORME POUR DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES

Nathalie Élimas a annoncé mardi 11 mai 2021, lors de sa visioconférence avec l'académie de Nantes, le lancement de la plateforme "[Devoirs faits, la communauté](#)", destinée à faciliter les échanges de pratiques entre pairs autour du dispositif devoirs faits (en présentiel ou à distance) : témoignages, vidéos, fiches pratiques, exemples de livrets de coordination, de guide d'aide aux accompagnants... "Il s'agit d'une plateforme d'inspiration, de partage, alimentée par tous les partenaires de devoirs faits, sur les aspects pédagogiques, organisationnels ou techniques", précise le secrétariat d'État à l'Éducation prioritaire. Une communication sur cette plateforme sera faite auprès des référents académiques "devoirs faits".

Autre difficulté : trouver le bon horaire. "Il faut que les élèves et les enseignants aient le temps de rentrer chez eux, mais ne pas démarrer les séances trop tard dans la soirée... A priori nous commencerons les séances vers 17h30/18 heures". Autre aspect, pédagogique cette fois : le professeur de mathématique du collège de la Neustrie, qui propose des séances d'e-devoirs faits, a privilégié les séances "thématiques" (avec une séance sur les fractions, destinée aux élèves de 3e, par exemple), jugées plus efficaces. "Cela implique que les

enseignants préparent leur progression annuelle ensemble, pour aborder en même temps les mêmes notions", souligne Jean-Christophe Templeraud.

Équipement, connexion et interface

Au collège de Missillac (Loire-Atlantique), deux tiers des 330 élèves dépendent des transports scolaires. Le dispositif e-devoirs faits permet donc aux élèves d'accéder à l'aide aux devoirs, sans se soucier des contraintes horaires des cars scolaires. "Le problème, c'est l'équipement", souligne à son tour le principal, David Landry. "Il faut un ordinateur, et une bonne connexion, ce qui n'est pas toujours facile en milieu rural. Ce qui est très important également, c'est l'interface utilisée : il faut que ça marche vite, que ce soit simple, et visuel. Avec une interface fluide, on lève une barrière !"



Nathalie Elimas, secrétaire d'État à l'Éducation prioritaire.

Pour Nathalie Élimas, e-devoirs faits "permet de toucher d'autres élèves que ceux que l'on touche habituellement" : ceux qui sont dépendants des transports scolaires et ne peuvent rester dans leur collège après les cours pour bénéficier de devoirs faits en présentiel ; ceux qui ont un emploi du temps non compatible avec les séances "devoirs faits"... "L'attrait du numérique permet aussi d'approcher les 4e et 3e, moins utilisateurs du dispositif devoirs faits classique, poursuit la secrétaire d'État. Ça peut également être moins stigmatisant pour un élève de bénéficier de ces séances à distance, plutôt que de rester au collège quand ses camarades rentrent chez eux..." Enfin, la secrétaire d'État estime que les devoirs faits à distance peuvent créer une nouvelle relation avec les familles : "On nous a rapporté que les visios sont l'occasion d'entendre les parents, et au fil des séances les voir apparaître plus souvent, et parfois s'impliquer dans l'aide aux devoirs".

"Le dispositif permet d'être créatifs"

La secrétaire d'État insiste sur la "souplesse" avec laquelle doit se mettre en place e-devoirs faits : "nous n'imposons pas d'outils, d'organisations... Le dispositif permet d'être créatifs". Yann Bruyère, DANE de l'académie de Nantes, confirme : "Le numérique au service de la pédagogie ouvre le champ des possibles. Par exemple, on peut imaginer de l'entraide entre élèves". Sylvie Marquer, la Cardie, approuve : "on peut aussi penser différemment l'espace et le temps, par exemple en proposant à des élèves qui ne disposent pas d'équipement informatique de rester au collège pour e-devoirs faits, tandis que les professeurs seront chez eux".

Autre enseignement de l'expérimentation e-devoirs faits dans l'académie de Nantes, pour la doyenne des IA-JPR, Véronique Bluteau-Davy : "Cela nous a permis de requestionner le travail personnel des élèves : c'est quelque chose qui ne va pas de soi." "Par ailleurs, ajoute le recteur de Nantes, les équipes pédagogiques se sont aperçues que la charge de travail donnée aux élèves avait parfois besoin d'être lissée".

25 000 ÉTUDIANTS EN RENFORT

Le dispositif e-devoirs faits s'ouvre à 25 000 étudiants à partir du 10 mai 2021, a confirmé Nathalie Élimas ([lire sur AEF info](#)). "Il s'agit d'étudiants avec lesquels on a l'habitude de travailler, que l'on connaît, que les établissements connaissent, qui sont formés. Il y a un vivier de 25 000 étudiants qui sont disponibles : 10 000 étudiants déjà impliqués dans le dispositif des Cordées de la réussite, et des 15 000 étudiants bénévoles dans des associations comme l'Àfey". Le financement de cette mesure "est compris dans l'enveloppe devoirs faits", précise la secrétaire d'État, qui bénéficie de "reliquats, liés aux différents confinements".